

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT  
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 19 OCT 2023

-----  
DIRECTION DE L'ORGANISATION  
DES CONCOURS

N° 23-01373 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,  
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE  
-----

**COMMUNIQUE**

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours direct de recrutement d'un (01) élève Adjoint en Promotion du Genre au profit des personnes vivant avec un handicap Auditif, session 2023.

Ce sont :

**ADJOINTS EN PROMOTION DU GENRE (HANDICAP AUDITIF)**

**ADMISSIBLES**


RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO SAMIRATOU	000049-178-03	B4510250	31/12/93
2°	OUEDRAOGO ABDOULAYE	000005-178-03	B16303066	07/01/96
3°	SANOU DIOUSSOU KADIDIA	000007-178-03	B8076132	16/09/93
4°	KABORE FADILATOU	000022-178-03	B10164954	28/07/01

Arrêté la présente liste à 4 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques à :

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat ;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
**Hamidou SAWADOGO**

Officier de l'Ordre de l'Etat

